



BOOSTEZ VOS CHANCES DE DEVENIR



COMMISSAIRES DE POLICE !

Attachée à la promotion de la diversité sociale dans les rangs de la police nationale, en particulier dans celui de ses cadres dirigeants (corps de conception et de direction de la police nationale), **l'École Nationale Supérieure de la Police (ENSP) gère depuis 2006** sur son site de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (commune limitrophe de Lyon) **une classe préparatoire intégrée (CPI) dédiée au concours de commissaire de police.**

Elle prépare ainsi intensivement à ce concours parmi les plus sélectif de la fonction publique de jeunes étudiants méritants et motivés issus de milieux sociaux modestes.

Si vous qui êtes titulaire d'un Master 2, motivé pour intégrer la police nationale, boursier ou demandeur d'emploi, ou encore vous (ou vos parents) bénéficiez d'un plafond de ressources $\leq 33\ 100\text{€}/\text{an}$, la CPI de l'ENSP représente une opportunité unique à saisir !

Contact CPI commissaire : ensp-cpi@interieur.gouv.fr

Une préparation d'enseignement supérieur

La CPI de l'ENSP propose ainsi une formation d'enseignement supérieur, intensive, adaptée, digitalisée et évaluée, dispensée par une équipe pédagogique conjuguant des praticiens chevronnés et des intervenants universitaires de renom issus de trois universités partenaires (Jean-Moulin Lyon III, Panthéon Assas et Clermont Auvergne).

30 places seront proposées à partir de la rentrée 2021.

Cette préparation comprend deux parties d'une durée totale de 10 mois (préparation à l'écrit puis à l'oral) de septembre 2021 à juin 2022.

Nonobstant les conditions pour obtenir une bourse, les élèves inscrits CPI à l'ENSP reçoivent une allocation diversité de 4 000 € /an.

Les nombreux + de l'ENSP

- **L'expérience et la qualité** : la CPI de l'ENSP a été la première des écoles du service public. Son taux de réussite est patent puisque plus de 3 élèves CPI sur 4 de l'ENSP intègrent la fonction publique (ultra-majoritairement la fonction publique policière).
- **Un soutien pédagogique individualisé** de haut niveau avec un tutorat systématiquement mis en place au bénéfice des élèves CPI par des élèves commissaires en cours de formation initiale.
- **L'immersion permanente dans l'univers policier** et le contact quotidien avec des professionnels de terrain et des élèves commissaires français et étrangers en formation à l'ENSP. Ce parcours est enrichi de stages d'immersion dans les services de police.
- **Une large prise en charge logistique par l'ENSP** (hébergement gratuit sur le site en chambre individuelle, repas à forfait modique, transports urbains...) de sorte à dégager les élèves CPI des contingences matérielles et leur permettre de se concentrer sur la réussite aux concours.
- **Une préparation également au parcours de mobilité motrice et de tests d'endurance cardio-respiratoire** avec le soutien de moniteurs en techniques de sécurité en intervention de l'école. Pendant le séjour à l'ENSP, les élèves CPI ont accès à toutes les infrastructures sportives du site.
- **L'accès aux ressources documentaires** (centre de documentation) **et digitales** (plate-forme d'e-formation e-ensp) de l'école.

Cet accompagnement sera encore affermi dès la rentrée 2021, dans le cadre du dispositif **des Classes Préparatoires Talents du Service Public** auquel l'ENSP a souscrit.

Un concours spécial réservé à partir de 2022

Les élèves des CPI de l'ENSP (la classe qui intégrera en septembre 2021 et celle des quatre années précédentes) bénéficieront, **à compter de 2022**, d'un **concours spécial d'accès qui leur est réservé** à hauteur de 15 % des postes ouverts au concours externe de commissaire de police (décret n°2021-239 du 3 mars 2021 et arrêté du 24 mars 2021).

Ce concours spécial expérimental dont l'ENSP bénéficie (jusqu'en 2024) avec seulement quatre autres écoles du service public (ENA, INET, ENAP, EHESP) permet à ses élèves CPI d'optimiser leurs chances d'intégration dans la fonction publique policière.

Recrutement des élèves CPI : simple, dématérialisé et rapide

- Dossier d'inscription à télécharger sur le site internet de l'ENSP : www.ensp.interieur.gouv.fr
- Date limite de dépôt des dossiers (directement à l'ENSP) : **25 mai 2021**. L'envoi peut être fait uniquement par voie télématique à l'adresse fonctionnelle suivante : ensp-cpi@interieur.gouv.fr
- Incorporation à l'ENSP Saint-Cyr-au-Mont-d'Or des candidats admis : **lundi 30 août 2021**

Une préparation adaptée à chaque phase du parcours jusqu'à la décision d'admission

Préparation à l'écrit

De septembre année N à février année N+1 :

- Formation aux différentes méthodologies des épreuves du concours (culture générale, droit pénal et procédure pénale, droit administratif, institutions européennes et libertés publiques) et actualisation du contenu (intervention des universitaires).
- Concours blancs,
- Revue de presse hebdomadaire,
- Suivi personnalisé,
- Tutorat et soutien des élèves commissaires,
- Préparation physique et sportive.

Préparation aux épreuves orales des concours de commissaire et d'officier de police et/ou autres concours de la fonction publique.

De février à fin mai année N+1 :

- Préparation aux différentes épreuves d'admission des concours de commissaire et d'officier de police (mises en situation individuelle et collective, entretien avec un jury et épreuve de langue étrangère) (et/ou autres concours de la fonction publique),
- Sorties culturelles,
- Poursuite de la préparation physique et sportive
- Avril : épreuves sportives
- Mai/Juin : épreuves orales.